ORGANISATION OF AFRICAN UNITY
SECRETARIAT

منظمة الوحدة الافريقية
الامانـــة
الامم المتحـدة
اللجنة الاقتصادية لافريقيـــــا

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
SECRETARIAT
B.P. 3243

ADDIS-ABEBA
ETHIOPIA

UNITED NATIONS
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
P. O. Box 3001

Distr.
LIMITEE

E/ECA/OUA/TRADE/20
9 October 1985

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LC/NAIROBI.

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Réunion du Groupe intergouvernemental d'experts africains sur le commerce et le développement

Brazzaville (Congo)
21-25 octobre 1985

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Conférence des ministres africains du commerce
Huitième session

Brazzaville (Congo)
28-31 octobre 1985

QUATRIEME FOIRE PANAFRICAINE DU COMMERCE LOME (TOGO)

18 NOVEMBRE - 1ER DECEMBRE 1985

RAPPORT D'ACTIVITES

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA QUATRIEME FOIRE PANAFRICAINE DU COMMERCE

INTRODUCTION

1. Le Conseil des Ministres de l'OUA, en sa résolution CM/Res.[illegible](XXII) adoptée en juillet 1975 à Khartoum, décidé que la quatrième Foire panafricaine du commerce se tiendrait à Accra (Ghana) en 1976. Conformément à cette décision, le Gouvernement ghanéen a entrepris les démarches nécessaires en fixé les dates du 1er au 15 décembre 1976 pour la tenue de la Quatrième Foire panafricaine du commerce. Cette information fut portée à la connaissance de tous les Etats membres de l'OUA. Toutefois, suite à des circonstances imprévues, le Gouvernement ghanéen dut revenir sur sa décision d'abriter la foire et encore une fois les Etats membres furent dûment informés.

2. En mai 1976, la Troisième réunion du Comité Ministériel Plénier du suivi sur le Commerce et les Finances pour le développement en Afrique a décidé d'accepter l'offre faite par le Togo d'abriter la Quatrième Foire Panafricaine du Commerce. Un Comité d'Organisation composé de 15 membres a été mis sur pied pour aider à l'organisation et aux préparatifs de la Foire. Il comprend les pays suivants : Algérie, Angola, Congo, Egypte, Ethiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Libye, Malawi, Nigeria, Ouganda (précédent hôte) Swaziland, Togo(Président), Ouganda et Zimbabwe.

3. Le présent document a pour objet de présenter d'une manière succinte les principales activités entreprises en vue d'organiser la Foire Panafricaine du Commerce.

PRINCIPALES ACTIVITES

4. La première réunion du Comité d'Organisation s'est tenue en mars 1975 à Lomé (Togo). Celle-ci avait pour but de discuter de toutes les questions d'ordre organisationnel et autres dispositions, y compris les principales activités devant être entreprises au cours de la Foire. Deuxièmement, la priorité a été accordée à la fixation de la date précise de la Foire. Troisièmement, un projet de budget pour la Quatrième Foire Panafricaine du Commerce a été préparé par le Comité afin de solliciter une subvention de l'OUA destinée à couvrir toutes les activités proposées, y compris la campagne de publicité et de réclame.

5° Les activités ainsi identifiées dans le cadre de l'organisation de la foire comprennent des séminaires portant sur les sujets ci-dessous :

(i) Auto-suffisance alimentaire dans le contexte du Plan d'Action de Lagos,

(ii) Tendances du commerce intra-africain depuis l'adoption du Plan d'Action de Lagos ;

(iii) Décennie du Développement Industriel en Afrique et perspectives financières et d'investissement.

6° Le Comité s'est également accordé sur la nécessité d'organiser un forum d'investissement ainsi qu'un séminaire à l'intention des directeurs de stands. Des manifestations culturelles sont également envisagées.

7° Le rapport de la première réunion du Comité a été transmis à tous les Etats Membres de l'OUA; en outre, des contacts ont été pris avec les organisations internationales désireuses de participer à cette opération, en vue d'obtenir leur soutien et appui dans le cadre des activités identifiées par le Comité. Le projet de budget présenté par le Comité a été soumis au Comité consultatif de l'OUA chargé des questions Budgétaires, Financières et Administratives. L'OUA a dans l'ensemble accepté favorablement les propositions faites par le Comité, toutefois, en ce qui concerne le paiement des subventions de loyers pour tous les Etats Membres participant à l'opération ainsi que les frais de réception, il a été décidé que les subventions de loyers seraient exclusivement accordées aux pays africains les moins avancés, tandis qu'une somme symbolique serait consentie au titre de frais de réception, en raison de la crise économique actuelle et des difficultés financières que connaissent tous les pays africains. Le montant global ainsi approuvé au titre de la subvention de l'OUA s'élève à 425.000,00 dollars des Etats-Unis.

Deuxième réunion du Comité d'Organisation

8. La Deuxième réunion avait pour but de suivre la mise en oeuvre des décisions et des recommandations de la Première réunion, et d'examiner l'état d'avancement des préparatifs de la Foire . Le rapport de la Deuxième réunion a également été transmis à tous les Etats membres de l'OUA ainsi qu'aux organisations compétentes . Il ressort clairement du rapport que très peu avait été réalisé en ce qui concerne l'envoi des invitations officielles à tous les Etats et institutions membres, la définition des règles régissant l'organisation de la Foire etc., et ce malgré le fait qu'un budget couvrant la subvention de l'OUA avait déjà été approuvé . Il a été souligné que compte tenu du manque de temps il faudrait intensifier les efforts en vue de mettre en oeuvre les décisions et les recommandations de la Première réunion . Une Troisième réunion du Comité a par conséquent été fixée pour fin juillet 1985 .

Troisième réunion du Comité d'Organisation - Juillet 1985

9. Le Comité a noté que les décisions de la Première réunion avaient dans l'ensemble été appliquées, notamment en ce qui concerne les lettres d'invitation à tous les Etats Membres de l'OUA, la préparation et la distribution du matériel publicitaire, les brochures contenant l'information essentielle, y compris les formulaires de demande de participation à la Foire etc . Le Comité a, après un examen approfondi des progrès déjà réalisés, donné les directives générales et fait des recommandations sur les modalités du lancement d'une campagne de publicité effective en Afrique par le biais de la radio, la télévision et la presse écrite . Divers points d'ordre technique portant sur des questions administratives générales ont également été soulevées ; notamment les procédures douanières, l'assurance et les conditions de vente des articles exposés . Le Comité a ensuite recommandé que tous les Etats Membres entreprennent à leur tour une campagne publicitaire dans leurs pays respectifs afin d'assurer une participation effective et complète à la Foire par les organisations exportatrices et manufacturières etc . Le rapport de la Troisième réunion du Comité d'Organisation a été communiqué à tous les Etats Membres de l'OUA ainsi qu'à toutes les organisations compétentes .

Activités prévues lors de la Foire

10. Les activités prévues lors de la Foire ont fait l'objet de pourparlers avec le Secrétariat de l'ONUDI et un accord portant sur les activités ci-dessous que l'ONUDI entreprendra en collaboration avec l'OUA et la CEA a été conclu :

(a) Promotion des investissements ;

(b) Suivi du Colloque sur la technologie industrielle organisé lors de la Troisième Foire Panafricaine du Commerce à Khartoum ;

(c) Séminaire sur la Décennie du Développement Industriel en Afrique

(d) Activités de promotion industrielle, y compris une documentation filmée sur les divers aspects du développement industriel, ainsi qu'un système informatisé d'évaluation de projets .

11. L'ONUDI va en outre apporter son assistance à la tenue du séminaire sur l'auto-suffisance alimentaire, elle entreprendra également des consultations appropriées avec la FAO en vue d'assurer le plein succès du Colloque .

Conclusion

Malgré le retard apparent enregistré dans la mise en train des préparatifs de la Foire, tout porte à espérer que la participation africaine sera effective tant en ce qui concerne le nombre des pays participants qu'en ce qui concerne la composition des objets exposés . Dans le souci d'assurer le plein succès de la Foire, la Conférence des Ministres du Commerce est instamment priée de lancer un appel à tous les Etats Membres afin que ceux-ci prennent activement part à la Foire, qu'ils entreprennent les campagnes de publicité en faveur de la Foire dans leurs pays respectifs et qu'ils mobilisent leur secteur privé (y compris les chambres de commerce, les organisations exportatrices et manufacturières) afin que ceux-ci apportent toute leur contribution au succès de la Quatrième Foire Panafricaine du Commerce